

## PROCÈS-VERBAL

LE 14 JUILLET 2015

### GRAND-SAULT

#### RÉUNION

La réunion régulière du conseil municipal de Grand-Sault au Nouveau-Brunswick a été tenue dans la salle du conseil à l'hôtel de ville à compter de 19 heures le mardi, 14 juillet 2015, suivant les avis requis par la loi.

#### PRÉSENCES

Son honneur le maire :

Richard Keeley

Les conseillers :

Jacques Lafrance  
Rino Long  
Renaud Ouellette

Harry MacPhail  
Michel Ouellette  
John Bellefleur  
Jean-Paul Proulx

Ainsi que le directeur général / secrétaire municipal, Peter Michaud, et la secrétaire municipale adjointe, Lise J. Ouellette.

#### CONFLIT D'INTÉRÊT

Aucun conflit d'intérêt n'est signalé par le conseil municipal.

#### MOMENT DE SILENCE

Le conseil municipal observe un moment de silence avant de débiter la réunion.

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**Michel Ouellette / Rino Long,**  
**Que l'ordre du jour soit accepté en ajoutant au 11.4 une motion concernant les arrêtés 93 et 1900. Adopté**

#### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

**Renaud Ouellette / Jean-Paul Proulx,**  
**2015-056 Que le procès-verbal du 16 juin 2015, dont les copies ont été distribuées aux membres du conseil, soit adopté tel que reçu. Adopté**

#### SESSIONS FERMÉES

La secrétaire municipale adjointe fait la lecture des items discutés lors des sessions fermées qui ont eu lieu les 1, 8, 15, 22 et 29 juin 2015.

#### CORRESPONDANCE

Invitations	11
Remerciements	2
Plaintes	1
Demande d'appui financier	1
Demande d'appui (autre que monétaire)	3
Offre de services, de terrain ou autre	1
Informations diverses (GNB, fédéral, communautaire...)	9
Réponse à une requête municipale	1

**Harry MacPhail / Jacques Lafrance,**

**2015-057 Que la correspondance soit acceptée tel que lu et distribuée tel que demandé. Adopté**

EAU POTABLE

Les analyses d'eau potable de la ville, reçues pour le mois de juin 2015, démontrent les résultats "eau potable".

**John Bellefleur / Rino Long,**

**2015-058 Que les analyses d'eau potable soient reçues et classées. Adopté**

INTERVENTION DU PUBLIC - motions et affaires nouvelles

Monsieur le maire explique les motions proposées ainsi que les items aux Affaires Nouvelles. Aucune question n'est reçue du public.

MOTIONS ET COMPTES-RENDUS DES COMITÉS

TIRE DE TRACTEURS

L'événement a connu de bons résultats. Des participants venant de loin et de partout y ont pris part. Le comité remercie les employés municipaux pour leur aide.

EAU

Un bris d'eau a été réparé sur le chemin Tobique et sur la rue Chapel. Les employés ont été occupés avec les activités du festival.

FESTIVAL

Le festival s'est très bien déroulé et a bénéficié de la belle température. Au-delà de 70 participants ont pris part à la parade. Le comité remercie les employés municipaux pour leur aide pendant le festival.

POLICE

Aucun incident n'a eu lieu pendant le festival. Le Conseil municipal remercie les policiers, les pompiers et les ambulanciers ainsi que les bénévoles pour leurs services.

RÉCRÉATION, TOURISME ET CULTURE

On encourage les gens d'appuyer nos équipes de base-ball et de balle-molle.

Les diverses activités qui ont lieu au RTC sont mentionnées.

L'ouverture officielle du nouveau terrain de jeux sur la rue Réservoir a eu lieu. On remercie les Richelieu, les employés de la municipalité ainsi que le gouvernement pour leur participation au nouveau parc.

On invite les gens à la cérémonie d'intronisation de Louis (Disc) Ouellette et de Hermel Godbout au CEPSC le 19 septembre prochain.

Les centres touristiques sont occupés ainsi que le terrain de camping.

On rappelle le dévoilement du monument Ron Turcotte qui aura lieu le 19 juillet à 13 heures sur le boulevard Broadway.

URBANISME

Le maire adjoint rappelle aux gens qu'un permis est encore nécessaire pour construire même si la CSR est fermée à Grand-Sault et de venir rencontrer un employé du Service d'utilisation des terres pour plus d'information.

179 rue Main – lieu inesthétique

**Renaud Ouellette / Rino Long,**

**2015-059 Que le dossier du lieu inesthétique au 179 rue Main soit considéré réglé et fermé. Adopté**

ENVIRONNEMENT

Le comité se rencontrera la semaine prochaine pour discuter des dossiers suivants : aménagement des terrains vacants de la rue Main et du chemin Tobique; lumières DEL et chauffage au garage.

GOLF

On est choyé par la belle température et les utilisateurs sont heureux. On remercie le beau travail des employés qui maintiennent le terrain.

Il y a eu trois tournois en juillet jusqu'à présent.

Il reste encore de la place pour la clinique de golf pour ceux âgés entre huit à quinze ans.

INCENDIE

Les pompiers ont effectué quatre sorties en juin.

Des pompiers ont participé au tournoi de l'APNO à la fin juin.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CENTRE DES AFFAIRES

On a reçu de beaux commentaires sur l'état du boulevard.

Les lampadaires ont été nettoyés.

FINANCE ET ADMINISTRATION

Une rencontre du comité de finance est prévue en juillet pour la vérification semi-annuelle.

À la fin juin, au fonds général, les revenus étaient à 50,4 % et les dépenses à 48,8 %. Au fonds de l'eau, les revenus étaient à moins de 50% et les dépenses à 41%.

Plan de la taxe sur l'essence – révisé

**Rino Long / Renaud Ouellette,**

**2015-060 Que le conseil accepte le document intitulé « Municipality of Grand Falls Five year Capital Investment Plan (2014-2018) » révisé le 9 juillet 2015. Adopté**

SANTÉ, ÉDUCATION ET SERVICES

Le maire annonce qu'il y aura une réunion publique le 15 juillet à 19h30 à Saint-Léonard.

Il y aura aussi une rencontre le 2 septembre à Grand-Sault pour discuter des coupures provinciales. Plusieurs municipalités de la région participent au comité et on approchera les communautés anglaises et autochtones aussi.

On attend une date de rencontre avec le Ministre Horsman au sujet de la fermeture de la cour. Le groupe questionne pourquoi on perd des services provinciaux. 90 % des services sont à Edmundston et on en perd encore.

La Municipalité apprécie les octrois reçus pour l'infrastructure mais les citoyens méritent une juste part des services.

AFFAIRES COMMENCÉES

ARRÊTÉ 93 MODIFICATION 2015-01, Plan municipal – 3<sup>e</sup> lecture

La secrétaire municipale adjointe fait la troisième lecture en titre de la modification à l'arrêté 93.

**Renaud Ouellette / John Bellefleur,**

- 2015-061**      **Que le Conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté 93 modification 2015-01 *Arrêté modifiant le plan municipal de la ville de Grand-Sault*. Adopté**

ARRÊTÉ 1900 MODIFICATION 2015-01, Zonage - 3<sup>e</sup> lecture

La secrétaire municipale adjointe fait la troisième lecture en titre de la modification à l'arrêté 1900.

**Renaud Ouellette / Rino Long,**

- 2015-062**      **Que le Conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté 1900 modification 2015-01, *Arrêté modifiant l'arrêté de zonage de la ville de Grand-Sault*. Adopté**

ARRÊTÉ 2 MODIFICATION 2015-01, procédures – 3<sup>e</sup> lecture

La secrétaire municipale adjointe fait la troisième lecture en titre de la modification à l'arrêté 2.

**Renaud Ouellette / Harry MacPhail,**

- 2015-063**      **Que le Conseil municipal adopte la troisième lecture de l'arrêté 2 modification 2015-01, *Arrêté de procédures du conseil municipal de Grand-Sault*. Adopté**

APPROBATION DU MINISTRE

**Renaud Ouellette / Rino Long,**

- 2015-064**      **Que le Conseil municipal demande l'approbation du ministre de l'Environnement et des Gouvernements locaux pour les modifications 2015-01 aux arrêtés 93 et 1900. Adopté**

AFFAIRES NOUVELLES

MLLE GRAND-SAULT 2014

Mlle Grand-Sault 2014, Emma Dufresne, signe le livre d'or et le maire lui remet un cadeau en remerciement d'avoir représenté Grand-Sault pendant son règne.

INTERVENTIONS DU CONSEIL

Monument Ron Turcotte

Le dévoilement du monument Ron Turcotte sera une des plus grandes fêtes à Grand-Sault depuis longtemps. Le documentaire de Phil Comeau sur la vie de Ron Turcotte sera offert gratuitement dimanche à 11h au Grand Cinéma 3.

Tire de tracteur et Festival

Le maire félicite tous ceux qui ont travaillé à la tire de tracteur et au festival. Il souligne la présence de l'Ambassadeur de Cuba et remercie la sénatrice Pierrette Ringuette d'avoir apporté l'Ambassadeur à Grand-Sault.

### Aéroport

Le maire sera présent lors d'une rencontre au sujet de l'aéroport le 15 juillet. Il est déçu des développements à jour et précise qu'on n'appuie pas un seul aéroport mais que l'aéroport de Saint-Léonard doit demeurer en service. La CSR a refusé de prendre l'aéroport en main et considère le dossier fermé.

### Interdiction de brûler

Le conseiller Long informe que la Province a émis une interdiction de brûler.

### Nouveau système téléphonique

Le conseiller Long explique le nouveau système lorsqu'on compose le 475-7777.

## INTERVENTION DU PUBLIC

### Martin Bérubé

Il questionne l'abolition de la prière. Le maire lui explique la décision de la cour suprême.

Monsieur Bérubé mentionne que les permis de construction augmentent la taxe de propriété. Le maire adjoint explique que les évaluations se font régulièrement et que la valeur des propriétés augmentera qu'on obtienne un permis ou non.

Monsieur Bérubé rappelle les sommes importantes reçues en octroi des gouvernements pour des projets tel que le centre Malobiannah. Monsieur le maire reconnaît et apprécie ces octrois mais demeure d'avis qu'il faut un équilibre dans l'offre des services gouvernementaux.

Il questionne le retard du dévoilement du monument qui était, à l'origine, planifié en juin. Le maire explique que la ville a décidé de le faire en même temps que le 50<sup>ième</sup> anniversaire de mariage de M. et Mme Turcotte puisque leur famille sera déjà ici.

Il avise que le pont Turcotte devrait être réparé. On lui explique que le ministère des Transports et Infrastructures interdit que la ville travaille sur leurs infrastructures.

Il est contre que le club de base-ball Cataract change de nom. Le conseil n'est pas au courant.

### Yvon Levesque

Il ne comprend pas et s'objecte à la décision d'éliminer la prière. Il insiste que le conseil demande à la Cour suprême si on devrait éliminer l'hymne canadien qui dit : " God keep our land..." Le maire explique que la Cour suprême a jugé que la prière allait à l'encontre la charte des droits et que les décisions de la cour deviennent automatiquement loi. Il explique que le changement à un moment de silence laisse la liberté aux gens de prier à qui que ce soit si c'est leur désir.

## CLÔTURE DE LA RÉUNION

Renaud Ouellette /Jacques Lafrance, propose la clôture de la réunion à 20 h 10. Adopté

---

Richard Keeley  
Maire

---

Lise J. Ouellette  
Secrétaire municipale adjointe